

Î.-P.-É.—CONTRIBUTION FÉDÉRALE AU BUDGET
DE L'ANNÉE 1967-1968

[Traduction]

Question n° 1226—**M. Corbin**:

1. Quel a été le montant approximatif contribué par le gouvernement fédéral au budget de l'année 1967-1968 de la province de l'Île-du-Prince-Édouard sous forme de subventions directes, ententes spéciales, programmes à frais partagés, etc.?

2. Quel pourcentage du budget total cette contribution représente-t-elle?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):

1. Les transferts conditionnels et non conditionnels du gouvernement fédéral à la province de l'Île-du-Prince-Édouard se sont élevés à \$27,714,000 pour l'année financière 1967-1968.

2. Les transferts du gouvernement fédéral représentent 57 p. 100 du revenu général brut de cette province, qui se chiffre par \$48,499,000 pour l'année financière 1967-1968.

INSTRUCTIONS AUX EMPLOYÉS DU MINISTÈRE
DES PÊCHES ET FORÊTS DE NE PAS ASSISTER
À UNE RÉUNION RELATIVE À LA SURVEIL-
LANCE DU MILIEU

Question n° 1348—**M. Howard (Skeena)**:

Des instructions ont-elles été données ou des suggestions faites aux employés du ministère des Pêches et Forêts par une personne dudit ministère portant que ces employés n'assistent pas à une réunion publique à Prince Rupert (C.-B.), dont le but était de discuter de questions relatives à la surveillance du milieu avec des représentants de la *Society for Pollution and Environment Control* et, a) si oui, qui a donné ces instructions, ou fait ces suggestions, b) de quel droit, et, c) pour quelles raisons?

M. E. F. Whelan (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts): Oui. a) Le Directeur régional des Pêches, à Vancouver. b) Le Directeur régional est un agent supérieur chargé du personnel et du travail du Service des Pêches en Colombie-Britannique. c) Il n'est pas habituel d'assister aux nombreuses réunions publiques de la *Society for Pollution and Environmental Control*. Ces réunions ont toujours pour objet des questions techniques et intéressent notre personnel technique de Vancouver. Le Directeur régional a fait savoir que son personnel rencontrerait volontiers la *Society for Pollution and Environmental Control* pour discuter de problèmes particuliers en ce domaine et des réunions de ce genre ont déjà eu lieu. J'approuve cette manière de faire.

LA RÉPARTITION DES 75 MILLIONS DE DOLLARS
RELATIFS AUX PROJETS D'ÉPU-
RATION DES EAUX-VANNES

Question n° 1527—**M. Gilbert**:

1. Quelle est la part revenant à chacune des provinces du Canada du crédit de 75 millions de

[L'hon. M. Pepin.]

dollars destiné aux projets d'épuration des eaux résiduaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour la présente année financière?

2. Quels critères ont déterminé cette répartition?

L'hon. Donald S. Macdonald (pour l'hon. Robert K. Andras): 1. La Société centrale d'hypothèques et de logement n'apporte aucune aide financière à la construction de projets de traitement de l'eau. La répartition provinciale des prêts à l'égard de projets d'épuration des eaux-vannes pour 1970 s'établit comme suit:

| Province | Montant (milliers de dollars) |
|-----------------------|-------------------------------------|
| Terre-Neuve | — |
| Île-du-Prince-Édouard | 1,250 |
| Nouvelle-Écosse | 4,000 |
| Nouveau-Brunswick | 1,250 |
| Québec | 13,500 |
| Ontario | 25,000 |
| Manitoba | 5,000 |
| Saskatchewan | 5,000 |
| Alberta | 6,000 |
| Colombie-Britannique | 14,000 |

2. Cette répartition provinciale est calculée d'après le pourcentage des besoins connus des municipalités de chaque province pour 1970, compte tenu des prêts engagés antérieurement dans chacune de celles-ci.

LE PLAN DE RÉDUCTION DES SUPERFICIES
DE BLÉ

Question n° 1545—**M. Southam**:

Au sujet du Plan de réduction des superficies de blé du gouvernement, quelles mesures prend-on pour répondre à la demande de stocks de semences fourragères à un prix raisonnable?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): On estime que les stocks canadiens de semences de plantes fourragères sont suffisants pour répondre aux besoins de ce programme.

PROGRAMME DE SUBVENTIONS AUX UNIVER-
SITÉS DES PROVINCES MARITIMES

[Français]

Question n° 1554—**M. Comeau**:

Est-ce que le Conseil des arts compte mettre sur pied un programme de subventions qui aideraient les universités moins favorisées des Maritimes à former des centres de recherche en sciences sociales?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Le Conseil des Arts du Canada me transmet les renseignements suivants: Vu les autres pressions sur ses ressources financières, le Conseil des Arts n'a pas actuellement de projets de cette nature.